

Dans le cadre de l'accompagnement de la ligue régionale des Hauts de France aux clubs, l'aide se traduit pour la saison 2016-2017 par une aide financière à destination des clubs qui partent en stage en dehors de leur lieu habituel d'entraînement.

- ✓ Cette aide est de de 30€ par jour et par nageur concerné dans la limite de 10 jours :
 - 10 jours lors des vacances d'automne pour les nageurs qualifiés aux championnats de France en bassin de 25 mètres
 - 10 jours soit lors des vacances de février, soit lors des vacances d'avril, ou alors 10 jours répartis sur ces 2 périodes : nageurs sur liste* arrêtée par la ligue régionale des Hauts de France
 - 10 jours lors des vacances de juillet pour les nageurs qualifiées, soit aux championnats de France dames 15 et moins et messieurs 16 ans et moins soit au critérium national été open filles 16 ans et plus et garçons 17 ans et plus.
 - Les nageurs aidés, français ou étrangers, doivent s'entraîner au quotidien dans un club des Hauts de France, c'est une reconnaissance du travail des clubs et de leurs entraîneurs. Les nageurs des Hauts de France qui s'entraînent dans un pôle du Parcours d'Excellence Sportive (PES) ne sont pas concernés par ces aides, la ligue contribue par ailleurs au financement de ces structures.
- ✓ Les conditions pour bénéficier de l'aide :
 - Au moins 2 clubs réunis afin de favoriser le travail collaboratif entre entraîneurs et entre nageurs, et afin de permettre le regroupement de nageurs poursuivant des ambitions communes
 - Les clubs peuvent partir avec le groupe de nageurs de leur choix mais bénéficient de l'accompagnement financier pour les nageurs identifiés selon les conditions précisées ci-avant
 - Les clubs doivent, en amont du stage – à minima 3 semaines avant - renseigner et retourner à la ligue régionale la déclaration de stage ci-après, à :
 - secretariat.sportif@ffnpicardie.com
 - benjamin.tranchard@outlook.fr
 - hervekurek@free.fr
 - Les clubs doivent retourner le bilan de stage dans les 10 jours suivants la fin du stage

*Liste des nageurs précisée en dernière page



DECLARATION DE STAGE

2016-2017

Juniors et séniors

Rappel des conditions :

- ✓ Au moins 2 clubs regroupés sur un même lieu de stage, en dehors du site d'entraînement des clubs concernés
- ✓ Aide forfaitaire de 30€ par jour et par nageur concerné (s'entraînant au quotidien dans un club des Hauts de France) dans la limite de 10 jours :
 - 10 jours lors des vacances d'automne pour les nageurs qualifiés aux championnats de France en bassin de 25 mètres
 - 10 jours soit lors des vacances de février, soit lors des vacances d'avril, ou alors 10 jours répartis sur ces 2 périodes : nageurs sur liste arrêtée par la ligue régionale des Hauts de France
 - 10 jours lors des vacances de juillet pour les nageurs qualifiés, soit aux championnats de France dames 15 et moins et messieurs 16 ans et moins soit au critérium national été open filles 16 ans et plus et garçons 17 ans et plus.
- ✓ Les clubs doivent, en amont du stage – à minima 3 semaines avant - renseigner et retourner à la ligue régionale la déclaration de stage ci-dessous
- ✓ Les clubs doivent retourner le bilan de stage dans les 10 jours suivants la fin du stage

Clubs concernés :

Nombre de nageurs concernés pour chaque club :

Voir Fichier Excel «Decla et CR de stage », onglet « Déclaration de stage »

Liste nominative des nageurs pouvant bénéficier de l'aide de la ligue régionale :

Voir Fichier Excel «Decla et CR de stage », onglet « Déclaration de stage »

Liste des entraîneurs :

Voir Fichier Excel «Decla et CR de stage », onglet « Déclaration de stage »

Lieu de stage :

Dates extrêmes du stage :

Nombre et volumes horaires des créneaux d'entraînement :

Voir Fichier Excel «Decla et CR de stage », « Créneaux prévis.d'entraînement. »

Joindre devis de réservation de stage



COMPTE-RENDU de STAGE

2016-2017

Juniors et séniors

Rappel des conditions :

- ✓ Au moins 2 clubs regroupés sur un même lieu de stage, en dehors du site d'entraînement des clubs concernés
- ✓ Aide forfaitaire de 30€ par jour et par nageur concerné (s'entraînant au quotidien dans un club des Hauts de France) dans la limite de 10 jours :
 - 10 jours lors des vacances d'automne pour les nageurs qualifiés aux championnats de France en bassin de 25 mètres
 - 10 jours soit lors des vacances de février, soit lors des vacances d'avril, ou alors 10 jours répartis sur ces 2 périodes : nageurs sur liste arrêtée par la ligue régionale des Hauts de France
 - 10 jours lors des vacances de juillet pour les nageurs qualifiés, soit aux championnats de France dames 15 et moins et messieurs 16 ans et moins soit au critérium national été open filles 16 ans et plus et garçons 17 ans et plus.
- ✓ Les clubs doivent, en amont du stage – à minima 3 semaines avant - renseigner et retourner à la ligue régionale la déclaration de stage ci-dessous
- ✓ Les clubs doivent retourner le bilan de stage dans les 10 jours suivants la fin du stage

Rappel des clubs concernés :

Liste des entraîneurs et émargements :

Voir Fichier Excel «Decla et CR de stage », onglet « Présences stage »

Liste des nageurs et émargements :

Voir Fichier Excel «Decla et CR de stage », onglet « Présences stage »

Compte-Rendu de stage :

Voir Fichier Excel «Decla et CR de stage », onglet « Entraînements réalisés »

Voir Fichier Excel «Decla et CR de stage », onglet « CR stage »

Joindre les factures du stage (Hébergement, restauration, réservation des créneaux bassin)

Liste des nageurs par club - Stage février et/ou Avril

STRUCTURES	NAGEUSES				NAGEURS			
	Nb	NOM_PRENOM	NAISS NAT	Présence niv. Nat 2015-2016	Nb	NOM_PRENOM	NAISS NAT	Présence niv. Nat 2015-2016
1 AMIENS METROPOLE NAT.	1	GALATEAU Pauline	1994 FRA	Fce Elite Montpellier	1	LECLERCQ Thomas	1999 FRA	Fce Elite Montpellier
	1	OUENNICHE Rim	1999 TUN	Fce Elite Montpellier				
	1	BONNAMY Zoé	1999 FRA	Fce Elite Montpellier				
	1	BOUQUEREL Blandine	2001 FRA	Fce Elite Montpellier				
1 BEAUVAISIS AQUATIC CLUB	1	BRUNO Justine	1994 FRA	Fce Elite Montpellier				
	1	CAZIER Chloé	1998 FRA	Fce Elite Montpellier				
1 CN CAMBRAI	1	GAMBLIN Célia	2000 FRA	Fce Elite Montpellier	1	MARLIERE Maxime	2001 FRA	Fce Elite Montpellier
	1	VILLAYES Olivia	2003 FRA	Fin Nationale TLZ				
1 CN FOURMIES	1	DUMUR Armony	1991 FRA	Fce Elite Montpellier				
	1	MARTINKOVA Tereza	1992 CZE	Fce Elite Montpellier				
1 DUNKERQUE NATATION	1	NOGE Lisa	1996 FRA	Fce 18+ Amiens	1	VANOOTEGEM Aymerick	1997 FRA	Fce Elite Montpellier
	1	PLADYS Joanne	2001 FRA	Fce 15- Amiens				
	1	HURTRELLE Lou	2003 FRA	Fin Nationale TLZ				
1 GRAVELINES NATATION					1	DELECLUSE Thibault	1989 FRA	Fce Elite Montpellier
1 JN COMPIÈGNE	1	DESFORGES Judith	1999 FRA	Fce Elite Montpellier	1	MUSART Adrien	2002 FRA	Fce Elite Montpellier
	1	PILORGE Louise	1998 FRA	Fce Elite Montpellier				
	1	BONTE Clémence	2003 FRA	Fin Nationale TLZ				
	1	CAMBON Kimberley	2003 FRA	Fin Nationale TLZ				
1 MOREUIL NATATION	1	DESCAMPS Mathilde	2001 FRA	Fce Elite Montpellier				
1 P.V GRANDVILLIERS NATATION	1	COLLOT Lilou	2002 FRA	Fce Elite Montpellier				
1 RACING CLUB ARRAS	1	DELATTRE Garance	2002 FRA	Fce Elite Montpellier	1	DENIS Romain	1993 FRA	Fce Elite Montpellier
	1	CABO Amelie	2001 FRA	Fce Elite Montpellier				
	1	TEMPEZ Chloe	2003 FRA	Fin Nationale TLZ				
1 ROUBAIX NATATION					1	LESAFFRE Simon	1998 FRA	Fce Elite Montpellier
1 SC NATATION ABBEVILLE	1	DUWAT Alice	2001 FRA	Fce 15- Amiens	1	CAROUGE Sasha	1999 FRA	Fce Elite Montpellier
1 STADE BÉTHUNE PÉLICAN CLUB	1	DUHAMEL Cyrielle	2000 FRA	Fce Elite Montpellier	1	DESFONTAINES Bastien	2001 FRA	Fce 15- Amiens
	1	VERDIER Manon	2001 FRA	Fce Elite Montpellier				
	1	CARNEZ Oceane	2002 FRA	Fce 15- Amiens				
	1	NOWACZYK Lison	2003 FRA	Fin Nationale TLZ				
1 THOUROTTE NATATION	1	COUSSON Bertille	2002 FRA	Fce Elite Montpellier				
1 SAINT AMAND PORTE DU HAINAUT	1	BELKACEMI Leslie	1998 FRA	Fce Elite Montpellier				
1 US SAINT ANDRE	1	VERECKE Céleste	2002 FRA	Fce 15- Amiens				
	1	LOUCHEZ Solène	2003 FRA	Fin Nationale TLZ				
1 VEXIN NATATION CLUB	1	BOISSON Chaima	2004 FRA	Fin Nationale TLZ				
1 CALAIS NATATION	1	COLLIER Eva	2003 FRA	Fin Nationale TLZ				
18 Clubs	33 Nageuses				17 Nageurs			
Soit au total:					50 Nageuses et nageurs pouvant être aidés			